



Commune de Feliceto

Commune de Feliceto

Diagnostic et Schéma  
Directeur du réseau  
d'eaux usées de la  
Commune de Feliceto  
*Présentation de l'étude*

Juillet 2017



**BUREAU D'ETUDES INSULAIRE**

Résidence « Matunera » - Casatorra -20620 BIGUGLIA

Tél. : 04.95.30.78.99 - Fax : 04.95.33.65.31

Courriel : [bei.contact@bei-corse.com](mailto:bei.contact@bei-corse.com)

## I. Objet du dossier

La Commune de Feliceto, située en Haute-Corse, en Balagne, est l'une des 19 Communes qui forment le canton de Belgodère. La Commune a la volonté de réaliser son Diagnostic-Schéma Directeur d'assainissement.

Le but de ce présent dossier est de faire un état des lieux de la Commune pour proposer un schéma directeur cohérent en accord avec le terrain.

### 1. Présentation de la Commune

#### a) *Situation géographique de la Commune*

Feliceto est limitrophe au Parc Naturel Régional de Corse et ne possède pas de façade Maritime. Cette Commune se situe à 10 km au Sud de l'île Rousse et à 15 km à l'Est de Calvi.



Figure 1 : Situation géographique de la Commune de Feliceto (Source : Géoportail)

Le plan de location de la Commune (Pièce Dessinée 1) ainsi qu'un plan d'implantation de la Commune (Pièce Dessinée 2) sont joints au présent dossier.

*b) Situation géographique de la zone urbanisée*

La Commune de Feliceto se trouve à 350 m d'altitude et est accrochée au flanc d'un chaînon secondaire qui sépare la vallée du Regino de la plaine de Calenzana.



Figure 2 : Situation géographique de la zone urbanisée

La vue aérienne de la Commune (Pièce Dessinée 3) ainsi qu'une planche de photos de la Commune (Pièce Dessinée 4) sont jointes au présent dossier.

*c) Situation démographique*

Selon les sources de l'INSEE, en 2014 la Commune comptait 213 habitants. Feliceto a connu une augmentation de population depuis les années 90.

1990	1999	2005	2008	2009	2010	2013	2014
145	162	197	210	211	211	209	213

Tableau 1 : Evolution de la population depuis les années 90 (Source INSEE)

De plus, cette Commune est une ville très touristique qui admet plus de 50 % de résidences secondaires. Cela peut être résumé dans le tableau suivant :

	2013	%	2008	%
<b>Ensemble</b>	210	100,0	203	100,0
<b>Résidences principales</b>	93	44,5	101	49,4
<b>Résidences secondaires et logements occasionnels</b>	110	52,5	99	48,7
<b>Logements vacants</b>	6	3,0	4	1,9
<b>Maisons</b>	128	61,2	158	77,9
<b>Appartements</b>	80	37,9	42	20,7

Tableau 2 : Proportion des catégories et des types de logements à Feliceto

En prenant en compte le nombre de résidences secondaires et en prenant un ratio de 2,5 habitants par résidence secondaire, on arrive à une population estivale de 484 habitants. En effet cela prend en compte 209 personnes en population résidente et 275 personnes en population estivale ( $2,5 \times 110$  rés. 2<sup>ndaire</sup>). Ce chiffre semble cohérent avec le dimensionnement de 480 EH de la station d'épuration actuelle.

d) *Situation environnementale*

D'un point de vue environnemental, la Commune admet trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) II, et n'est pas concernée par des directives Habitats et Oiseaux. (Source : [inpn.mnhn.fr](http://inpn.mnhn.fr) : *Inventaire National du Patrimoine Naturel*). Ces trois zones sont respectivement :

- La ZNIEFF 940004142 : *Oliveraies et boisements des collines de Balagne*
- La ZNIEFF 910030247 : *Vallée du Regino*
- La ZNIEFF 940004233 : *Crêtes et hauts versants asylvatiques du monte Cinto*

La ZNIEFF 940004142 *Oliveraies et boisements des collines de Balagne* est limitrophe à la zone urbanisée. En effet si des travaux devaient intervenir dans cette zone, des précautions devraient être prises sur les parties concernées pouvant entraîner des surcoûts.

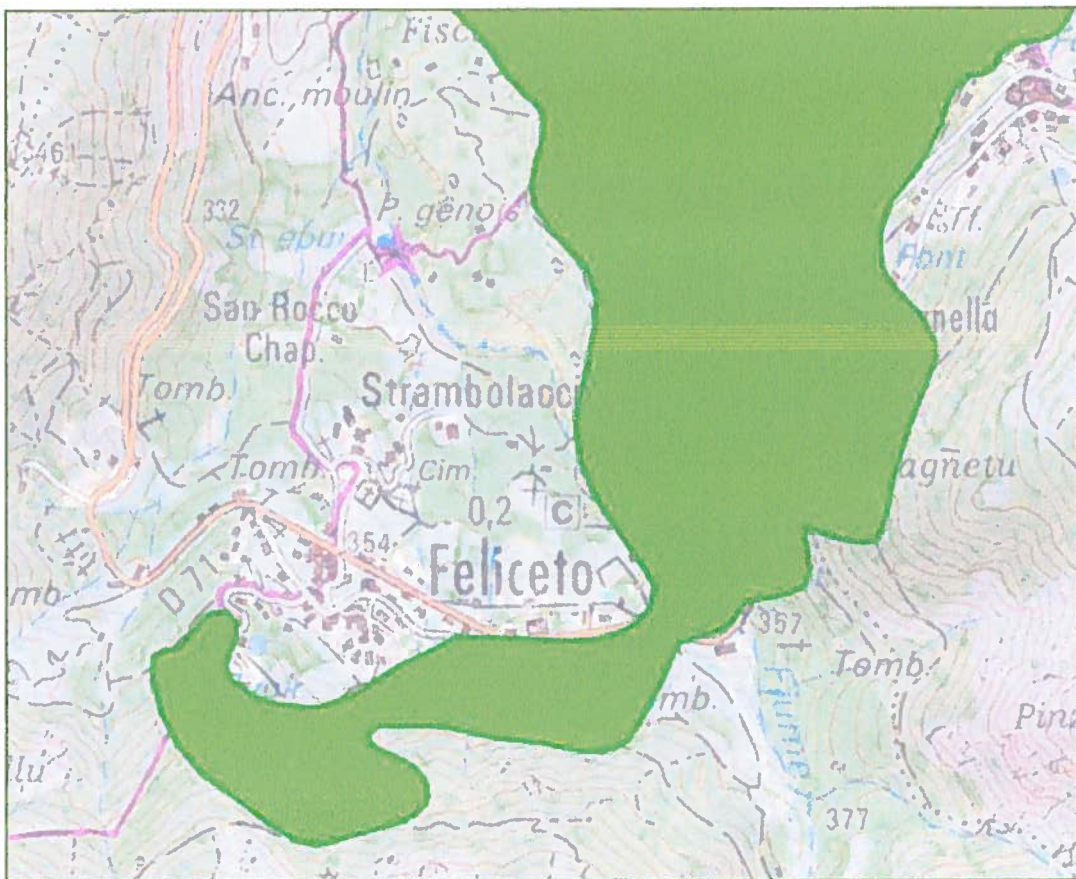


Figure 3 : Implantation de la ZNIEFF 940004142 au niveau de Feliceto

e) Situation d'un point de vue du sol

Au niveau des zones urbanisées, le type de sol majoritairement présent est des granitoïdes (ici présents en rose et en orange). Il y a aussi des zones avec des alluvions (en gris, blanc).

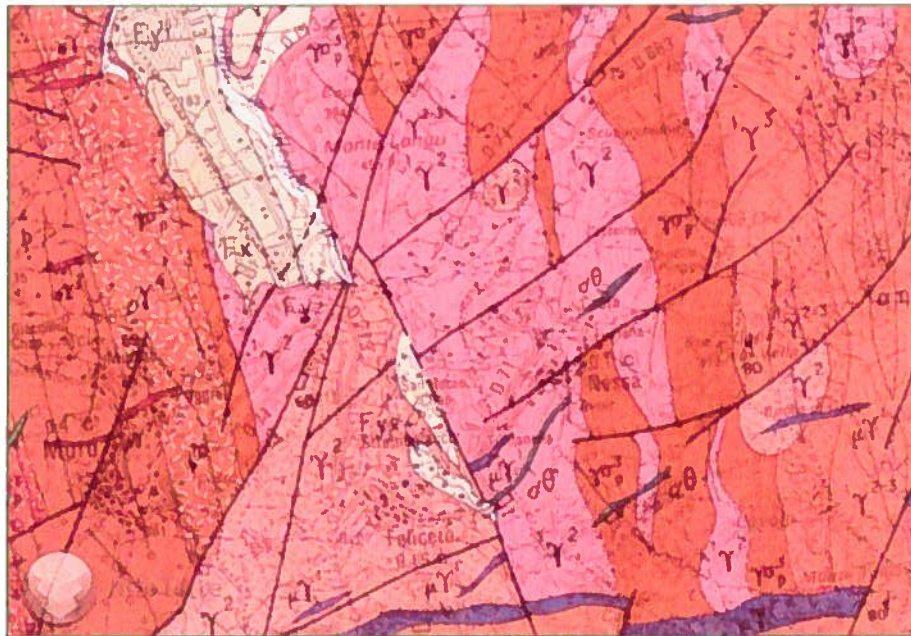


Figure 4 : Cartes des sols de la Commune de Feliceto

La Commune est principalement composée de sols granitiques. Certaines zones sont aussi composées d'un sol plus malléable et facile pour la réalisation de travaux, appelé alluvions. En effet, ces alluvions sont présentes lorsqu'il y a un cours d'eau à proximité. Celles-ci sont des dépôts de sédiments tels que les sables, de la vase, de l'argile, des galets, du limon ou des graviers.

f) Relief au niveau de la Commune

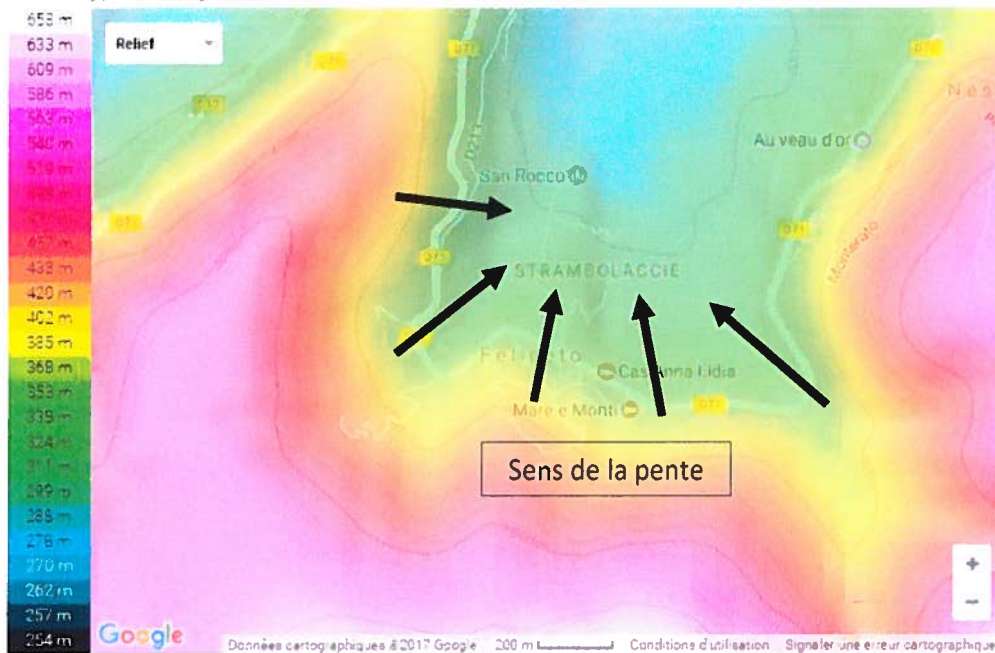


Figure 5 : Relief à l'échelle de la Commune

g) Photographie du site



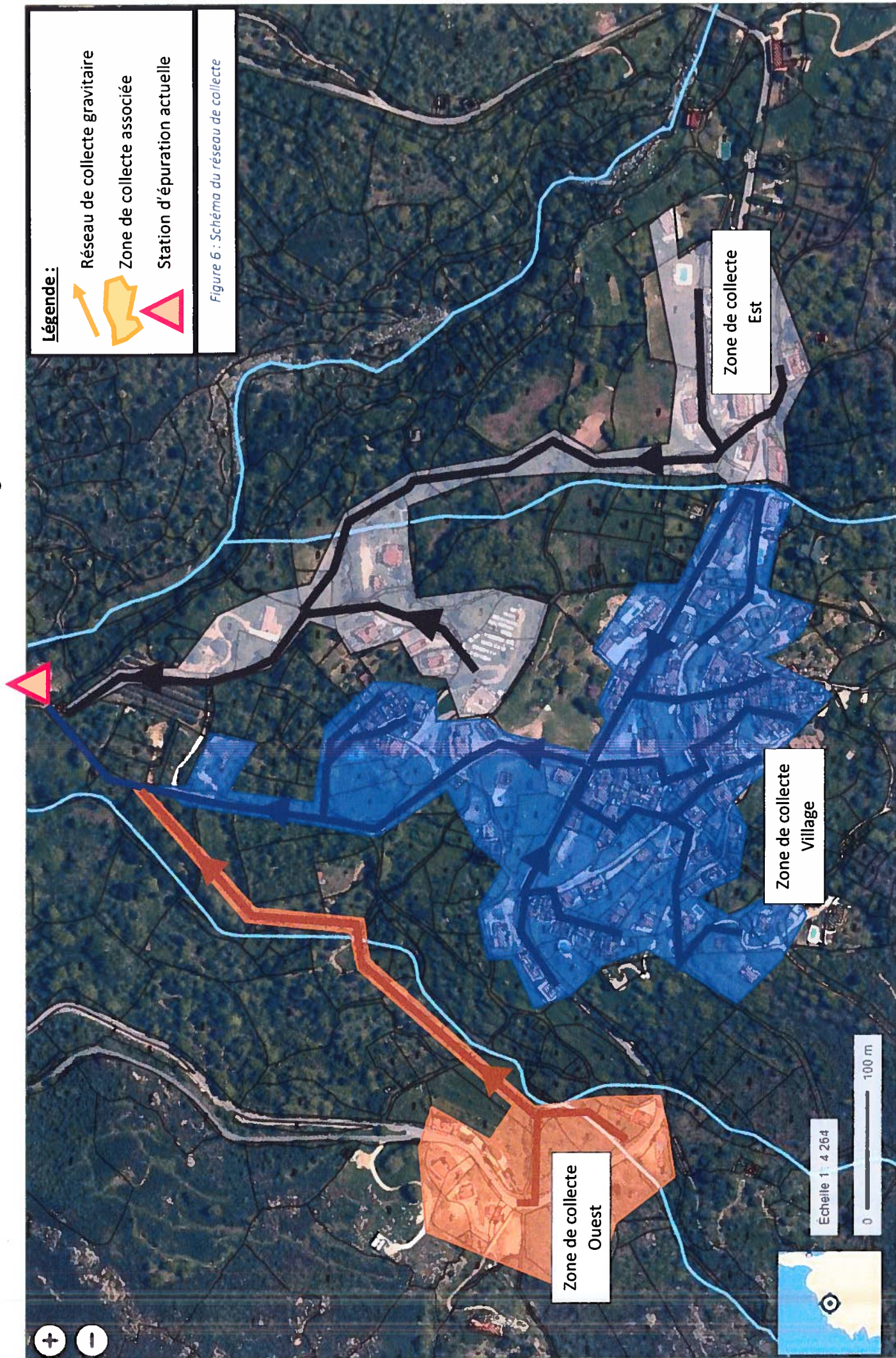
Photo 1 : Commune de Feliceto

## 2. Etat des lieux

La Commune possède un réseau collectif. Celui-ci est composé de 4 400 ml de réseau gravitaire qui arrive vers une station d'épuration de type boue activée avec une aération prolongée (très faible charge). Cette station d'épuration est dimensionnée pour 480 Equivalent Habitants (ou EH : cette unité de mesure sera développée dans le mémoire « Diagnostic »).

Suite à une visite sur le terrain, se trouvent dans les Pièces Dessinées du mémoire Diagnostic, des plans détaillés des réseaux de collecte. Ainsi, le réseau peut être schématisé de la manière suivante :

Présentation de l'étude du Diagnostic-Schéma Directeur de la Commune de Feliceto



**Légende :**

- ➔ Réseau de collecte gravitaire
- ➔ Zone de collecte associée
- ▲ Station d'épuration actuelle

Figure 6 : Schéma du réseau de collecte

Zone de collecte  
Ouest

Zone de collecte  
Village

Zone de collecte  
Est

Échelle 1 : 4 264

0 100 m

Au vu du schéma précédent on peut découper le réseau de collecte en trois secteurs :

- Zone de collecte Ouest
- Zone de collecte Village
- Zone de collecte Est

### 3. Milieu récepteur

La station d'épuration rejette dans le ruisseau de Fiume di Regino « Amont » (Code Masse d'eau : FRER54). Ce cours d'eau se rejette dans la retenue du Codole (Code Masse d'eau : FREL135) puis s'écoule vers la Méditerranée par le biais du cours d'eau Fiume di Regino « Aval » (Code Masse d'eau : FRER53). Se trouve en Pièce Dessinée 5, le trajet de ce cours d'eau jusqu'au barrage du Codole.

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Corse est un document qui fait un état des lieux des cours d'eau et propose les orientations d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Le Regino Amont a atteint les objectifs de Bon Etat écologique et chimique pour 2015. Cependant pour 2021, ce document prévoit une dégradation de l'état écologique de ce cours d'eau.

En ce qui concerne le lac de Codole, celui-ci est un lac artificiel permettant d'alimenter en eau (potable ou irrigation) la Balagne. Celle-ci a un état écologique Mauvais malgré un Bon Etat chimique en 2015. Le SDAGE ne prévoit pas d'amélioration de ce point de vue.

## II. Objectif du schéma directeur

Le schéma directeur a plusieurs objectifs :

- Faire un diagnostic des réseaux et installations actuels ; cela permettra entre autres de mettre à jour les plans du Maître d'Ouvrage et identifier les dysfonctionnements du réseau.
- Proposer des réparations ou des alternatives aux problèmes rencontrés.
- Etablir des coûts d'investissement et d'exploitation pour les solutions trouvées.

Ce Schéma Directeur permettra de conseiller le Maître d'Ouvrage sur des lignes directrices à suivre.